



CODE DE VIE

ÉCOLE MAISONNEUVE



2. J'ai des relations respectueuses et égalitaires avec les autres (intimidation)*

Définition de l'intimidation (art. 13, LIP 2012)

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser ».

J'ai le droit :	Je suis responsable lorsque :	Il m'est interdit :
❖ D'être abordé avec gentillesse; ❖ De vivre en paix et en sécurité; ❖ D'affirmer mon droit d'être différent; ❖ D'être accepté comme je suis; ❖ De parler et d'être écouté; ❖ D'avoir des relations égalitaires.	❖ J'aborde les autres avec gentillesse; ❖ Je donne mon opinion de façon respectueuse; ❖ Je traite les autres avec respect; ❖ Je fais preuve d'ouverture à la diversité (culturelle, religieuse, physique, etc.)	❖ D'utiliser toute manifestation de force de façon répétitive et persistante de forme : → verbale; → écrite; → physique; → psychologique; → sexuelle, exercée intentionnellement ou non contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer, en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

3. Je joue en toute sécurité et je respecte les règles sur la cour d'école

J'ai le droit :	Je suis responsable lorsque :	Il m'est interdit :
❖ D'être en sécurité sur la cour de l'école et tout au long du parcours menant à l'école.	❖ J'entre sur la cour qu'à partir de 7 h 45 et 12 h 50; ❖ Je stationne ma bicyclette et entre dans la cour d'école dès mon arrivée; ❖ Je me tiens à la vue des surveillants; ❖ Je respecte les zones de jeux respectives à mon niveau scolaire; ❖ Je m'adonne à des activités récréatives et sécuritaires; ❖ Je déclare toute situation ou objets jugés dangereux; ❖ Je prends mon rang rapidement au son de la cloche. ❖ Je quitte sans tarder la cour de l'école après la classe;	❖ De jouer à des jeux qui pourraient entraîner des accidents; ❖ De lancer des balles de neige, des cailloux, du sable ou autres objets; ❖ D'apporter des objets ou jouets menaçant la sécurité; ❖ De circuler à bicyclette, patins à roues alignées, planche à roulettes ou trottinette dans la cour de l'école et le stationnement du personnel et de l'autobus; ❖ De quitter la cour de l'école sans permission; ❖ De m'attarder sur la cour de l'école après les heures de classe; ❖ D'apporter des appareils électroniques à l'école et d'échanger des cartes ou des jouets.

***Cette liste pourrait être révisée au besoin.

Mesures d'aide, gestes réparateurs ou sanctions

• Je m'excuse à la personne concernée; • Rencontre avec la TES; • Lecture et réflexion sur les règles ou la sécurité; • Je me fais confisquer l'objet en question; • Je marche avec un(e) surveillant(e); • Les objets interdits me sont confisqués;	• Rencontre avec la direction; • Suspension interne; • Suspension externe; • Autre geste jugé opportun.
---	--

❖ D'être vêtu convenablement.	❖ Je m'habille et je me chausse correctement selon les lieux et les saisons; ❖ J'ai une tenue vestimentaire décente et appropriée au milieu scolaire; ❖ Je porte mes chaussures d'intérieur en tout temps; ❖ En éducation physique, je porte les vêtements demandés.	❖ D'avoir une tenue inappropriée (bretelles spaghetti, culotte et jupe très courte, image ou message violent, vulgaire ou inapproprié); ❖ De porter mes chaussures sans les attacher.
-------------------------------	---	--

Mesures d'aide ou sanctions

• Appel aux parents; • Avec la permission des parents, je retourne à la maison et je reviens à l'école habillé convenablement; • Autre geste jugé opportun.

7. Je suis présent et j'arrive à l'heure à mes cours*

J'ai le droit :	Je suis responsable lorsque :	Il m'est interdit :
❖ D'apprendre; ❖ De recevoir un enseignement de qualité.	❖ Je suis ponctuel et assidu à l'école.	❖ De perturber l'enseignement en retardant le début des cours; ❖ De déranger les autres élèves déjà au travail; ❖ De m'absenter ou d'arriver en retard sans justification valable.

Mesures d'aide, gestes réparateurs ou sanctions

• Avertissement; • Message ou appel aux parents; • Réflexion écrite sur les impacts des retards à l'école; • Sous la forme de contrat, je m'engage à être à l'heure à l'école;	• Je donne de mon temps comme bénévole; • Je reprends le temps perdu (récréation, après les heures de cours, pendant une journée pédagogique); • Rencontre avec la TES; • Autre geste jugé opportun.
---	---

*** Ne s'applique pas au service de garde.**